

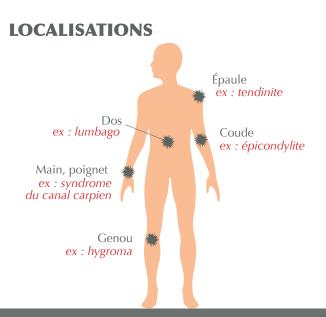


TMS

TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES DE QUOI PARLE-T'ON ?

SIGNES D'ALERTE

- > Douleurs persistantes, présentes au réveil
- Raideur articulaire
- Limitation des mouvements
- > Fourmillements
- Perte de force



PRÉVENTIONDES SOLUTIONS EXISTENT

- > Parlez-en à votre employeur concernant :
 - ➤ l'aménagement du poste, l'amélioration de l'organisation et des équipements...
 - > l'évaluation des risques psychosociaux
 - ➤ la formation, notamment la formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)



FACTEURS DE RISQUE

Physiques

- > gestes fins, précis et/ou répétés
- > amplitudes extrêmes
- efforts excessifs
- > ambiance physique de travail : froid, vibrations

Organisationnels

- > travail en continu
- > cadences élevées
- stress

Exemples de situations de travail à risque :

- > activité peu variée, monotone
- > manutentions manuelles avec postures contraignantes
- > équipements et/ou outils inadaptés
- > encombrement, exiguïté du poste de travail
- > flux tendus, absence de pauses

- Parlez-en aux membres de l'équipe santé travail : médecin, infirmier, intervenant en prévention, assistant en santé travail, ergonome. Ils vous conseilleront et peuvent proposer à l'entreprise :
 - diagnostics
 - étude du poste
 - > propositions d'adaptation ou d'aménagement
 - démarches d'accompagnement
 - sensibilisations à la prévention des risques de TMS

VRAI OU FAUX?

JRAI Les TMS s'expriment au travers de douleurs

Les douleurs sont ressenties pendant et en dehors du travail. Elles se développent progressivement pour aboutir à une gêne fonctionnelle pouvant entraîner un handicap permanent.

Les TMS affectent exclusivement les articulations

Les TMS affectent les tissus mous situés autour des articulations (tendons, nerfs, ligaments) et les muscles.

Les TMS ne touchent que certaines professions

Ces troubles touchent indifféremment tous les métiers et tous les secteurs d'activité, même si certaines professions sont plus touchées que d'autres (le bâtiment, les travaux publics, la métallurgie, l'agroalimentaire, les activités de service).

JRAI Les TMS peuvent être évités

Vous pouvez prévenir l'apparition des TMS. De nombreuses actions d'amélioration peuvent être mises en place : changement de postures régulièrement, temps de récupération, aménagement de poste, amélioration de l'environnement de travail.

Les TMS sont des pathologies de l'effort excessif

Les TMS peuvent apparaître dans le cadre d'une activité dont les gestes ne demandent pas nécessairement d'effort physique, mais des gestes répétés, ou encore le maintien prolongé d'une posture.

Tous les membres sont touchés de la même manière par les TMS

Les TMS des membres supérieurs représentent à eux seuls plus de deux tiers de l'ensemble des TMS.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- > **40 600 TM\$** du membre supérieur déclarés en France en 2013.
- ➤ **80**% des maladies professionnelles déclarées en 2013.
- ➤ La fréquence augmente avec l'âge notamment pour l'épaule (usure).
- > Les secteurs d'activités les plus touchés :
 - BTP
 - ➤ Industries (agroalimentaire, métallurgie...)
 - Nettoyage
 - Métiers de la santé



Climate Partner

Quelques liens utiles

www.travailler-mieux.gouv.fr

www.tmspros.fr

www.inrs.fr



Plus d'information sur notre site internet

